



ARRETE DE PROCLAMATION DES RESULTATS

ELECTION DE LA DIRECTION DU DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE COGNITIVE DE L'UFR ALLSH AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

SCRUTIN DU LUNDI 24 JUIN 2024

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu les Statuts modifiés d'Aix Marseille Université;

Vu les Statuts modifiés de l'UFR ALLSH;

Vu le Règlement Intérieur modifié de l'UFR ALLSH ;

Vu l'arrêté électoral en date du 14 février 2024 portant élection des représentants du collège usagers aux Conseils de Département de l'UFR ALLSH,

Vu l'arrêté électoral portant convocation des électeurs pour l'élection des directions de départements de l'UFR ALLSH en date du 12 mai 2023 ;

Vu l'arrêté portant désignation partielle des représentants du collège usagers aux conseils de département de l'UFR ALLSH, en date du 17 avril 2024 ;

Vu l'arrêté électoral relatif aux élections à la Direction des Départements des Arts, Histoire de l'art et Archéologie, Psychologie Cognitive et Sciences de l'éducation de l'UFR ALLSH, en date du 13 mai 2024 ;

Vu le procès-verbal de dépouillement,

Proclame le résultat du scrutin :

Sièges à pourvoir : 1

Inscrits: 20 Votants: 13

Bulletins blancs ou nuls: 1

Suffrages valablement exprimés : 13 Taux de participation électorale : 65 %

A obtenu:

PICHOT Nicolas: 12 voix

Est élu :

PICHOT Nicolas

Le présent arrêté est porté à la connaissance des personnels et usagers de chaque département par voie d'affichage dans chaque Bureau d'Appui à la Pédagogie ainsi que par une mise en ligne sur le site de l'UFR ALLSH.

L'Administratrice Provisoire de l'UFR est chargée, par délégation du Président, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 26 juin 2024,

Pour Le Président Eric BERTON

et par délégation,

L'Administratrice Provisoire de l'UFR ALLSH,

Christine POPLIMONT